



Société anonyme au capital de 1 046 405 540 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LES RISQUES

PILIER 3 31.03.2022

SOMMAIRE

1 CHIFFRES CLÉS	3
2 FACTEURS DE RISQUES	5
3 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	6
3.1 Fonds propres	6
3.2 Expositions pondérées et exigences de fonds propres	7
3.3 Ratio de levier	8
3.4 Ratio de conglomérat financier	9
3.5 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	10
4 RISQUE DE CREDIT	11
4.1 Informations quantitatives	11
4.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de crédit	13
5 RISQUE DE CONTREPARTIE	14
5.1 Informations quantitatives	14
6 RISQUE DE MARCHÉ	15
6.1 Evolution de la VaR de trading	15
6.2 Informations quantitatives complémentaires sur le risque de marché	16
7 RISQUE DE LIQUIDITÉ	17
7.1 Réserve de liquidité	17
7.2 Ratios réglementaires	17
8 REMUNERATIONS	19
9 ANNEXES	20
9.1 Index des tableaux du Rapport sur les risques	20

1 CHIFFRES CLÉS

Les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après prennent en compte les dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9, et ce sur tout l'historique considéré.

TABLEAU 1 : INDICATEURS CLES (KM1)

(En M EUR)		31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021	31.03.2021
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 211	49 835	47 752	48 315	47 082
2	Fonds propres de catégorie 1	56 443	57 907	55 620	57 258	55 318
3	Fonds propres totaux	66 990	68 487	66 432	69 331	66 858
EXPOSITIONS PONDÉRÉES (RWA)						
4	Montant total de RWA	376 636	363 371	363 508	361 488	353 063
RATIOS DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	12,80%	13,71%	13,14%	13,37%	13,34%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	14,99%	15,94%	15,30%	15,84%	15,67%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	17,79%	18,85%	18,28%	19,18%	18,94%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES AUTRES QUE LE RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)⁽¹⁾						
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	2,12%	1,75%	1,75%	1,75%	1,75%
EU 7b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	1,19%	0,98%	0,98%	0,98%	0,98%
EU 7c	dont à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (%)	1,59%	1,31%	1,31%	1,31%	1,31%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	10,12%	9,75%	9,75%	9,75%	9,75%
EXIGENCE GLOBALE DE COUSSIN ET EXIGENCE GLOBALE DE FONDS PROPRES (EN POURCENTAGE DU MONTANT DE RWA)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	-	-	-	-	-
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%	0,04%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	-	-	-	-	-
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	-	-	-	-	-
11	Exigence globale de coussin (%)	3,54%	3,54%	3,54%	3,54%	3,54%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	13,66%	13,29%	13,29%	13,29%	13,29%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	7,11%	8,23%	7,65%	7,88%	
RATIO DE LEVIER						
13	Mesure de l'exposition totale ⁽²⁾	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050	1 241 437
14	Ratio de levier (%)	4,28%	4,87%	4,40%	4,61%	4,46%
EXIGENCES DE FONDS PROPRES SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AU RISQUE DE LEVIER EXCESSIF (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	-	-	-	-	
EU 14b	dont à satisfaire avec des fonds propres CET1 (%)	-	-	-	-	
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%) ⁽³⁾	3,09%	3,09%	3,09%	3,09%	

EXIGENCE DE COUSSIN LIE AU RATIO DE LEVIER ET EXIGENCE DE RATIO DE LEVIER GLOBALE (EN POURCENTAGE DE LA MESURE DE L'EXPOSITION TOTALE)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	-	-	-	-	
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%) ⁽³⁾	3,09%	3,09%	3,09%	3,09%	
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée – moyenne)	235 333	229 464	228 704	224 460	217 669
EU 16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	409 590	395 060	380 694	365 861	357 186
EU 16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	235 158	226 148	218 257	215 876	218 961
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	174 432	168 912	162 438	149 984	138 226
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	134,72%	135,78%	141,15%	151,41%	159,23%
RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET						
18	Financement stable disponible total	629 042	619 442	598 266	597 160	
19	Financement stable requis total	561 828	561 043	567 222	555 238	
20	Ratio NSFR (%)	111,96%	110,41%	105,47%	107,55%	
<i>(1) Depuis le 1^{er} mars 2022, l'exigence de fonds propres applicable au groupe Société Générale au titre du Pilier 2 s'élève à 2,12% (dont 1,19% en CET1), portant l'exigence de fonds propres SREP totale à 10,12%.</i>						
<i>(2) La mesure de l'exposition de levier tient compte, sur tout l'historique considéré, de l'option d'exemption temporaire de certaines expositions banques centrales permise par la réglementation européenne.</i>						
<i>(3) L'exigence de ratio de levier applicable au groupe Société Générale est de 3,09% (rehaussement de l'exigence réglementaire initiale de 3% en lien avec l'exemption banques centrales susmentionnée).</i>						

TABLEAU 2 : TLAC – INDICATEURS CLES (KM2)

		TLAC				
<i>(En M EUR)</i>		31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021	31.03.2021
FONDS PROPRES ET INSTRUMENTS DE DETTES ELIGIBLES, RATIOS ET ELEMENTS CONSTITUTIFS⁽¹⁾						
1	Fonds propres et instruments de dettes éligibles	114 436	113 098	107 817	110 318	108 915
2	Montant total d'expositions pondérées (RWA) du Groupe	376 636	363 371	363 508	361 488	353 063
3	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage des RWA	30,38%	31,12%	29,66%	30,52%	30,85%
4	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050	1 241 437
5	Fonds propres et instruments de dettes éligibles en pourcentage de l'exposition de levier	8,67%	9,51%	8,53%	8,87%	8,77%
6a	Application de l'exemption prévue par le règlement (UE) n° 2019/876, article 72 ter, paragraphe 4	Non	Non	Non	Non	Non
6b	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, montant total des dettes senior préférées éligibles au ratio TLAC	7 114	6 921	5 571	5 910	7 300
6c	En cas d'application du paragraphe 3 de l'article 72 ter du règlement (UE) n° 2019/876, part des dettes senior préférées utilisées dans le calcul du ratio TLAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<i>(1) Avec prise en compte des dispositions transitoires IFRS 9 sur tout l'historique considéré.</i>						

Le Groupe présente, au 31 mars 2022, un ratio TLAC de 30,4% des expositions pondérées (RWA) en utilisant l'option des dettes senior préférées dans la limite de 2,5% des RWA (ratio de 28,5% sans prise en compte de cette option), pour une exigence réglementaire de 21,5%, et de 8,7% de l'exposition de levier pour une exigence réglementaire de 6,75%.

2 FACTEURS DE RISQUE

L'actualisation des facteurs de risque au titre du premier trimestre 2022 est disponible en section 4.1, pages 30 et suivantes, du premier amendement au Document d'enregistrement universel 2022 (www.societegenerale.com, rubrique « Document d'enregistrement universel (URD) »).

3 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

3.1 FONDS PROPRES

TABLEAU 3 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITE⁽¹⁾

(En M EUR)	31.03.2022	31.12.2021
Capitaux propres part du Groupe	65 852	65 067
Titres super subordonnés (TSS)	(8 178)	(8 003)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(0)	(0)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	57 674	57 064
Participations ne donnant pas le contrôle	4 572	4 762
Immobilisations incorporelles	(1 823)	(1 828)
Écarts d'acquisitions	(3 407)	(3 408)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(2 411)	(2 345)
Déductions et retraitements prudentiels	(6 394)	(4 410)
TOTAL DES FONDS PROPRES COMMON EQUITY TIER 1	48 211	49 835
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	8 178	8 003
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	191	206
Déductions <i>Additional Tier 1</i>	(137)	(137)
TOTAL DES FONDS PROPRES TIER 1	56 443	57 907
Instruments <i>Tier 2</i>	12 038	11 820
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	265	287
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 756)	(1 527)
Fonds propres globaux	66 990	68 487
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDÉRÉES	376 636	363 371
Expositions pondérées au titre des risques de crédit et de contrepartie	316 831	304 922
Expositions pondérées au titre du risque de marché	12 982	11 643
Expositions pondérées au titre du risque opérationnel	46 823	46 806
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	12,80%	13,71%
Ratio <i>Tier 1</i>	14,99%	15,94%
Ratio Global	17,79%	18,85%

(1) Ratios établis selon les règles CRR2/CRD5 publiées en juin 2019, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance, et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio CET1 au 31 mars 2022 de 12,68% sans phasage, soit un effet phasage de +12 pb).

3.2 EXPOSITIONS PONDEREES ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 4 : VUE D'ENSEMBLE DES EXPOSITIONS PONDEREES (OV1)

	Expositions pondérées (RWA)		Exigences totales de fonds propres
<i>(En M EUR)</i>	31.03.2022	31.12.2021	31.03.2022
Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)	281 600	271 012	22 528
<i>dont approche standard</i>	104 614	103 323	8 369
<i>dont approche notations internes simple (IRBF)</i>	4 273	4 121	342
<i>dont approche par référencement</i>	747	752	60
<i>dont actions selon la méthode de pondération simple</i>	3 392	3 515	271
<i>dont autres actions traitées en approche IRB</i>	17 774	18 189	1 422
<i>dont approche notations internes avancée (IRBA)</i>	150 800	141 111	12 064
Risque de contrepartie – CCR	29 278	27 478	2 342
<i>dont approche standard</i>	10 572	9 304	846
<i>dont méthode du modèle interne (IMM)</i>	13 166	13 088	1 053
<i>dont expositions sur une CCP</i>	1 370	1 273	110
<i>dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA</i>	3 141	2 807	251
<i>dont autres CCR</i>	1 029	1 007	82
Risque de règlement	48	63	4
Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	5 905	6 368	472
<i>dont approche SEC-IRBA</i>	1 613	2 082	129
<i>dont SEC-ERBA (y compris IAA)</i>	3 965	3 978	317
<i>dont approche SEC-SA</i>	328	308	26
<i>dont 1 250%/déductions</i>	-	-	-
Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)	12 982	11 643	1 039
<i>dont approche standard</i>	2 423	1 419	194
<i>dont IMA</i>	10 559	10 225	845
Grands risques	-	-	-
Risque opérationnel	46 823	46 806	3 746
<i>dont approche élémentaire</i>	-	-	-
<i>dont approche standard</i>	2 429	2 412	194
<i>dont approche par mesure avancée</i>	44 394	44 394	3 552
Montants (inclus dans la section « risque de crédit » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	7 300	7 344	584
TOTAL	376 636	363 371	30 131

Le tableau qui suit présente la ventilation des expositions pondérées du Groupe par pôle :

TABLEAU 5 : VENTILATION PAR PÔLE DES EXPOSITIONS PONDEREES PAR TYPE DE RISQUE

(En Md EUR)	Crédit et contrepartie	Marché	Opérationnel	Total 31.03.2022	Total 31.12.2021
Banque de détail en France ⁽¹⁾	102,7	0,1	5,0	107,8	103,8
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	117,5	0,2	5,5	123,1	117,7
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs ⁽¹⁾	85,2	11,7	29,1	125,9	122,8
Hors Pôles	11,5	1,0	7,3	19,8	19,0
Groupe	316,8	13,0	46,8	376,6	363,4

(1) Données du 31 mars 2022 et du 31 décembre 2021 tenant compte du rattachement des activités de la Banque privée (France et international ; dont activités transférées après la cession de Lyxor) à la Banque de détail en France.

Au 31 mars 2022, la ventilation des expositions pondérées (376,6 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- les risques de crédit et de contrepartie représentent 84% des expositions pondérées (dont 37% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;
- le risque de marché représente 3% des expositions pondérées (dont 90% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 12% des expositions pondérées (dont 62% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

3.3 RATIO DE LEVIER

TABLEAU 6 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PERIMETRE PRUDENTIEL A L'EXPOSITION DE LEVIER⁽¹⁾

(En M EUR)	31.03.2022	31.12.2021
Fonds Propres Tier 1⁽²⁾	56 443	57 907
Total des actifs dans le bilan prudentiel⁽³⁾	1 450 420	1 299 698
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(9 215)	8 619
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽⁴⁾	19 066	14 896
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	121 988	118 263
Ajustements techniques et réglementaires	(262 446)	(252 223)
<i>dont exemption banques centrales</i>	<i>(137 816)</i>	<i>(117 664)</i>
Exposition de levier	1 319 813	1 189 253
Ratio de levier	4,28%	4,87%

(1) Ratio établi selon les règles CRR2 et prenant en compte le phasage au titre d'IFRS 9 (ratio de levier au 31 mars 2022 de 4,24% sans phasage, soit un effet phasage de +4 pb).

(2) La présentation du capital est disponible en tableau 3.

(3) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance).

(4) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toute autre opération sur titres similaire.

3.4 RATIO DE CONGLOMERAT FINANCIER

Au 31 décembre 2021, le ratio de conglomérat financier était de 150%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 76,1 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 50,9 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2020, le ratio de conglomérat financier était de 153%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 75,1 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 49,2 milliards d'euros.

3.5 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADEQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 7 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITE ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES A LA NORME IFRS 9 (IFRS9-FL)

(En M EUR)		31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021	31.03.2021
FONDS PROPRES DISPONIBLES (MONTANTS)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	48 211	49 835	47 752	48 315	47 082
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	47 728	49 223	47 044	47 568	46 262
3	Fonds propres de catégorie 1	56 443	57 907	55 620	57 258	55 318
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	55 960	57 295	54 912	56 510	54 498
5	Total des Fonds propres	66 990	68 487	66 432	69 331	66 858
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	66 507	67 875	65 724	68 583	66 038
TOTAL DES EXPOSITIONS PONDEREES EN FONCTION DU RISQUE (MONTANTS)						
7	Total des expositions pondérées en fonction du risque	376 636	363 371	363 508	361 488	353 063
8	Total des expositions pondérées en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	376 482	363 216	363 356	361 373	353 416
RATIOS DE FONDS PROPRES						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	12,80%	13,71%	13,14%	13,37%	13,34%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	12,68%	13,55%	12,95%	13,16%	13,09%
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA)	14,99%	15,94%	15,30%	15,84%	15,67%
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	14,86%	15,77%	15,11%	15,64%	15,42%
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA)	17,79%	18,85%	18,28%	19,18%	18,94%
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant de RWA) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	17,67%	18,69%	18,09%	18,98%	18,69%
RATIO DE LEVIER						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽¹⁾	1 319 813	1 189 253	1 263 831	1 243 050	1 241 437
16	Ratio de levier	4,28%	4,87%	4,40%	4,61%	4,46%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,24%	4,82%	4,35%	4,55%	4,43%

(1) Mesure de l'exposition de levier tenant compte des dispositions transitoires IFRS 9 et de l'option d'exemption de certaines expositions banques centrales sur tout l'historique considéré.

4 RISQUE DE CREDIT

4.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 8 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (CR1)

	31.03.2022														
	Valeur comptable brute/montant nominal						Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions						Sortie du bilan cumulée	Sûretés et garanties financières reçues	
							Expositions performantes			Expositions non performantes				Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions	
	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
<i>(En M EUR)</i>															
Comptes à vue auprès de banques centrales et autres dépôts à vue	258 258	255 567	2 691	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Prêts et avances	561 279	491 299	50 663	16 944	-	16 938	(3 050)	(1 166)	(1 884)	(8 361)	-	(8 361)	(364)	298 386	5 062
Banques centrales	11 451	11 450	1	14	-	14	(1)	-	(1)	(14)	-	(14)	-	129	-
Administrations publiques	24 833	15 784	696	115	-	115	(18)	(5)	(13)	(63)	-	(63)	-	6 018	38
Établissements de crédits	20 514	19 352	1 121	170	-	170	(6)	(2)	(3)	(20)	-	(20)	-	2 227	15
Autres sociétés financières	52 223	49 271	345	158	-	158	(15)	(10)	(5)	(128)	-	(128)	-	10 118	30
Sociétés non financières	225 210	190 899	26 609	9 009	-	9 002	(1 725)	(543)	(1 182)	(4 099)	-	(4 099)	(217)	110 741	3 201
<i>dont : petites et moyennes entreprises</i>	<i>48 165</i>	<i>39 381</i>	<i>7 357</i>	<i>3 778</i>	-	<i>3 772</i>	<i>(590)</i>	<i>(168)</i>	<i>(423)</i>	<i>(2 027)</i>	-	<i>(2 027)</i>	-	<i>30 027</i>	<i>1 289</i>
Ménages	227 048	204 543	21 891	7 480	-	7 480	(1 285)	(606)	(679)	(4 038)	-	(4 038)	(147)	169 152	1 778
Encours des titres de créances	60 076	58 526	1 208	104	-	104	(31)	(8)	(23)	(56)	-	(56)	-	6 621	-
Banques centrales	2 694	2 694	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	43 162	41 856	1 120	6	-	6	(29)	(6)	(23)	(6)	-	(6)	-	-	-
Établissements de crédits	4 206	4 158	48	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-	-	118	-
Autres sociétés financières	3 913	3 773	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 480	-
Sociétés non financières	6 100	6 045	40	99	-	99	(1)	(1)	(1)	(50)	-	(50)	-	5 023	-
Expositions hors bilan	481 238	465 850	15 387	1 257	-	1 257	(532)	(204)	(328)	(347)	-	(347)	-	66 299	217
Banques centrales	706	706	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Administrations publiques	5 970	5 856	114	-	-	-	(2)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 553	-
Établissements de crédits	170 140	169 600	540	85	-	85	(23)	(1)	(22)	(4)	-	(4)	-	506	-
Autres sociétés financières	72 342	72 002	340	-	-	-	(9)	(7)	(1)	-	-	-	-	7 855	-
Sociétés non financières	214 156	200 413	13 743	1 087	-	1 087	(432)	(165)	(267)	(321)	-	(321)	-	48 435	202
Ménages	17 925	17 272	652	84	-	84	(66)	(30)	(36)	(22)	-	(22)	-	5 948	15
TOTAL	1 360 851	1 271 242	69 949	18 305	-	18 299	(3 613)	(1 378)	(2 235)	(8 764)	-	(8 764)	(364)	371 309	5 279

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés.

(3) Actifs dépréciés.

4.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE CREDIT

TABLEAU 9 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT DANS LE CADRE DE L'APPROCHE INTERNE (CR8)

<i>(En M EUR)</i>	Expositions pondérées (RWA)
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration précédente (31.12.2021)	173 747
Taille de l'actif (+/-)	(826)
Qualité de l'actif (+/-)	2 446
Mises à jour des modèles (+/-)	5 838
Méthodologie et politiques (+/-)	-
Acquisitions et cessions (+/-)	643
Variations des taux de change (+/-)	758
Autres (+/-)	-
Montant de RWA à la fin de la période de déclaration (31.03.2022)	182 606

5 RISQUE DE CONTREPARTIE

5.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 10 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE DANS LE CADRE DE L'IMM (CCR7)

(En M EUR)	Expositions pondérées (RWA)
RWA de fin de la période précédente (31.12.2021)	13 203
Taille de l'actif	(118)
Qualité de crédit des contreparties	42
Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	-
Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
Acquisitions et cessions	-
Variations des taux de Change	126
Autres	-
RWA de fin de la période de reporting (31.03.2022)	13 252

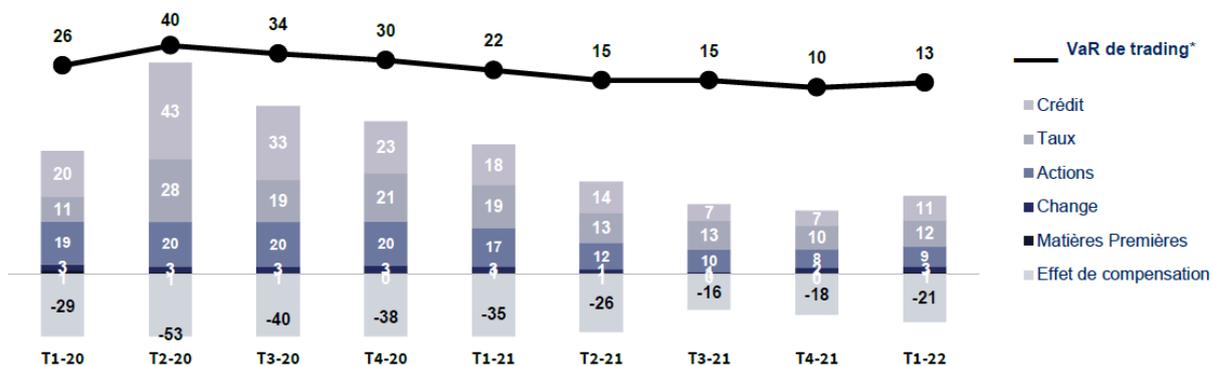
Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) qui est de 2,4 milliards d'euros en méthode avancée.

6 RISQUE DE MARCHÉ

6.1 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour du risque de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de *trading*, en millions d'euros :

Évolution de la VaR de Trading* et de la VaR stressée**



Var stressée** à 1jour, 99% en M EUR	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22
Minimum	28	23	23	24	23
Maximum	43	48	58	64	48
Moyenne	35	35	38	39	32

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

** VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

6.2 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES SUR LE RISQUE DE MARCHE

TABLEAU 11 : ÉTAT DES FLUX DES RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHE DANS LE CADRE DE L'APPROCHE FONDEE SUR LES MODELES INTERNES (MR2-B)

(En M EUR)	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA à la fin de la période précédente (31.12.2021)	1 343	7 227	840	815	-	10 225	818
<i>Ajustement réglementaire</i>	<i>(1 054)</i>	<i>(4 385)</i>	-	<i>(312)</i>	-	<i>(5 751)</i>	<i>(460)</i>
<i>RWA à la fin du précédent trimestre</i>	<i>289</i>	<i>2 841</i>	<i>840</i>	<i>503</i>	-	<i>4 473</i>	<i>358</i>
Variations des niveaux de risque	405	(373)	117	86	-	236	19
Actualisations/modifications du modèle	44	57	20	-	-	122	10
Méthodologie et politiques	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Variations des taux de change	(2)	(4)	-	-	-	(6)	(0)
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<i>RWA à la fin de la période considérée</i>	<i>736</i>	<i>2 522</i>	<i>978</i>	<i>589</i>	-	<i>4 825</i>	<i>386</i>
<i>Ajustement réglementaire</i>	<i>1 472</i>	<i>4 232</i>	<i>29</i>	-	-	<i>5 734</i>	<i>459</i>
RWA à la fin de la période (31.03.2022)	2 209	6 754	1 007	589	-	10 559	845

Les effets sont définis comme suit :

- Ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- Variations des niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- Actualisations/modifications du modèle : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- Méthodologie et politiques : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- Acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- Variations des taux de change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

7 RISQUE DE LIQUIDITÉ

7.1 RESERVE DE LIQUIDITE

TABLEAU 12 : RESERVE DE LIQUIDITE

(En Md EUR)	31.03.2022	31.12.2021
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	214	168
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	51	58
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	10	3
TOTAL	275	229

7.2 RATIOS REGLEMENTAIRES

Le Groupe gère son risque de liquidité au moyen du LCR, du NSFR et des impasses de liquidité, sous stress et en conditions normales d'activité et en cumul (toutes devises confondues), et ce, en s'assurant à tout moment de la transférabilité de la liquidité entre les principales devises. Le dispositif a été enrichi d'indicateurs spécifiques en dollars américains.

Depuis la mise en place de la contrainte réglementaire européenne LCR en octobre 2015, le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 140% à fin mars 2022 contre 129% fin 2021.

TABLEAU 13 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE – LCR (LIQ1)

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
Trimestre se terminant le	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021	31.03.2022	31.12.2021	30.09.2021	30.06.2021
Actifs liquides de haute qualité								
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)					235 333	229 464	228 704	224 460
Sorties de trésorerie								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :	225 948	223 282	220 773	218 159	18 105	17 669	17 276	16 875
<i>Dépôts stables</i>	120 126	121 021	121 548	121 919	6 006	6 051	6 077	6 096
<i>Dépôts moins stables</i>	100 552	96 373	92 712	88 978	12 083	11 604	11 185	10 764
Financements de gros non garantis	292 765	279 852	272 195	264 759	158 345	151 095	147 592	142 847
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	70 349	66 849	63 013	60 152	17 111	16 249	15 303	14 599
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	206 058	195 838	189 898	185 605	124 876	117 680	113 006	109 246
<i>Créances non garanties</i>	16 358	17 165	19 284	19 002	16 358	17 165	19 284	19 002
Financements de gros garantis					104 645	100 549	92 263	84 329
Exigences complémentaires	191 339	185 554	181 881	179 052	64 006	62 211	60 701	60 001
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	32 887	32 319	32 560	33 555	31 052	30 735	31 097	32 062
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	10 000	9 116	7 747	6 749	10 000	9 116	7 747	6 749
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	148 452	144 119	141 574	138 748	22 954	22 360	21 858	21 190
Autres obligations de financement contractuelles	63 496	62 574	61 787	60 547	63 496	62 574	61 787	60 547
Autres obligations de financement éventuel	56 879	53 855	50 854	48 668	992	963	1 075	1 263
TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE					409 590	395 060	380 694	365 861
Entrées de trésorerie								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	295 777	282 077	278 706	271 463	92 410	89 005	85 626	84 391
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	48 046	45 567	42 604	40 431	40 651	38 451	35 710	33 693
Autres entrées de trésorerie	105 281	101 286	99 122	99 976	102 097	98 693	96 921	97 793
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	449 105	428 930	420 432	411 870	235 158	226 148	218 257	215 876
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	346 275	331 124	331 622	331 324	235 158	226 148	218 257	215 876
VALEUR AJUSTÉE TOTALE								
COUSSIN DE LIQUIDITÉ					234 974	229 105	228 527	224 304
TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES					174 432	168 912	162 438	149 984
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)					134,72%	135,78%	141,15%	151,41%

Au 31 mars 2022, la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 135% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois d'avril 2021 à mars 2022, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 31 mars 2022 est de 140%, soit un surplus de liquidité de 76 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 31 décembre 2021, le LCR était de 129%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 51 milliards d'euros. Le numérateur du LCR est de 266 milliards d'euros au 31 mars 2022, en augmentation de 40 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021, sous l'effet conjugué d'une moindre utilisation de liquidité sur les activités de marché et de levées de *cash* supplémentaires sur les marchés monétaires. Au dénominateur, les sorties nettes de trésorerie ont augmenté pendant la même période de 15 milliards d'euros, liées aux importantes levées de *cash* sur les marchés monétaires.

Le numérateur du LCR inclut, au 31 mars 2022, 214 milliards d'euros de réserves en banques centrales disponibles (81%) et 43 milliards d'euros d'actifs liquides de Niveau 1 (16%), ainsi que 3% d'actifs liquides de Niveau 2. Au 31 décembre 2021, le numérateur, qui s'élevait à 226 milliards d'euros, comportait 95% de réserves banques centrales disponibles et d'actifs liquides de Niveau 1.

L'euro représente, au 31 mars 2022, 58% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Les autres devises avec un poids de plus de 5% dans les actifs liquides du Groupe sont le dollar américain, avec 20%, et le Yen japonais, avec 8%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du *repo* (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement « *plain vanilla* » est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de *covered bonds* et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des *stress tests* liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

8 REMUNERATIONS

Le Rapport sur les Politiques et Pratiques de Rémunérations 2021 est disponible en ligne (www.societegenerale.com/fr/base-documentaire, thème « Finance », catégorie « Pilier III et autres publications prudentielles »).

9 ANNEXES

9.1 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3 31.12.2021	Titre	Page Pilier 3 31.12.2021	Page Pilier 3 31.03.2022	Références réglementaires EBA
1	1	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	5		
1	2	Qualité des actifs	7		
1	3	Coût du risque	7		
1	4	Risque de marché : VaR et SVaR	8		
1	5	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	9		
1	6	Indicateurs clés	10	3	KM1
1	7	TLAC – Indicateurs clés	12	4	KM2
3	8	Actifs et passifs financiers et dérivés impactés par la réforme des taux d'intérêt de référence	42		
5	9	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	56		
5	10	Rapprochement entre les fonds propres réglementaires et le bilan dans les états financiers audités	57		CC2
5	11	Entités exclues du périmètre prudentiel	59		
5	12	Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres <i>Tier 1</i>	61		
5	13	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	61		
5	14	Composition de l'exigence prudentielle minimale de capital pour Société Générale	62		
5	15	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4	62	6	
5	16	Déductions et retraitements prudentiels CET1 au titre de CRR/CRD4	63		
5	17	Vue d'ensemble des expositions pondérées	64	7	OV1
5	18	Ventilation par pôle des expositions pondérées par type de risque	65	8	
5	19	Contribution des principales filiales aux expositions pondérées (RWA) du Groupe	65		
5	20	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition de levier	67	8	
5	21	Conglomérat financier – Montant d'exigences de fonds propres et ratio	68		INS2
5	22	Comparaison des fonds propres et des ratios de solvabilité et de levier avec et sans application des dispositions transitoires IFRS 9	69	10	IFRS9-FL
5	23	Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	69		INS1
5	24	Composition des fonds propres réglementaires	70		CC1
5	25	TLAC – Composition	73		TLAC1
5	26	TLAC – Hiérarchie des créanciers de l'entité de résolution	75		TLAC3

5	27	Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	77		LR1-LRSUM
5	28	Ratio de levier – Déclaration commune	78		LR2-LRCOM
5	29	Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, OFT et expositions exemptées)	80		LR3-LRSP
5	30	Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin contracyclique	81		CCyB1
5	31	Montant du coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement	82		CCyB2
5	32	Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	83		LI1
5	33	Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	87		LI2
5	34	Corrections de valeur à des fins d'évaluation prudente (PVA)	88		PV1
6	35	Agences de notation utilisées en approche standard	96		
6	36	Champ d'application des approches IRB et standard	96		CR6-A
6	37	Périmètre d'application des approches IRB et standard pour le Goupe	97		
6	38	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	98		
6	39	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	99		
6	40	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	101		
6	41	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBA	103		CR9
6	42	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (échelle de PD fixe) - IRBF	107		CR9
6	43	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBA	109		CR9.1
6	44	Contrôle à posteriori des PD par catégorie d'expositions (uniquement pour les estimations de PD conformément à l'article 180, paragraphe 1, point F, du CRR) - IRBF	112		CR9.1
6	45	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	114		
6	46	Catégories d'expositions	116		
6	47	Ventilation des expositions (risque de crédit et risque de contrepartie) des 5 principaux pays par catégorie d'expositions	121		
6	48	Variation des expositions pondérées (RWA) par approche (risque de crédit et risque de contrepartie)	121		
6	49	Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	124	12	CR1
6	50	Variations du stock de prêts et avances non performants	126		CR2
6	51	Qualité de crédit des expositions restructurées	126		CQ1
6	52	Qualité de crédit des expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	128		CQ3
6	53	Qualité de crédit des expositions non performantes par situation géographique	130		CQ4
6	54	Qualité de crédit des prêts et avances accordés à des entreprises non financières par branche d'activité	134		CQ5
6	55	Sûretés obtenues par prise de possession et processus d'exécution	136		CQ7
	56	Échéance des expositions	137		CR1-A
6	57	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	137		CR3
6	58	Informations sur les prêts et avances soumis à des	138		

moratoires législatifs et non législatifs					
6	59	Ventilation des prêts et avances soumis à des moratoires législatifs et non législatifs par échéance résiduelle des moratoires	140		
6	60	Informations sur les prêts et avances nouvellement consentis fournis dans le cadre des nouveaux régimes de garantie publique applicables introduits en réponse à la crise Covid-19	142		
6	61	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit par catégorie d'expositions et approche	144		
6	62	Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (CRM)	145		CR4
6	63	Approche standard – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	147		CR5
6	64	Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBA	148		CR6
6	65	Approche interne – Expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions et fourchette de probabilité de défaut – IRBF	155		CR6
6	66	Approche interne – Effet sur les RWA des dérivés de crédit utilisés comme techniques d'atténuation du risque de crédit	158		CR7
6	67	Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBA	159		CR7-A
6	68	Approche interne – Informations sur le degré d'utilisation de techniques d'atténuation du risque de crédit – IRBF	161		CR7-A
6	69	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche interne	162	13	CR8
6	70	Expositions de financement spécialisé – Approche interne	163		CR10.1-10.4
6	71	Expositions sous forme d'actions faisant l'objet de la méthode de pondération simple	164		CR10.5
7	72	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par catégorie d'expositions et approche	171		
7	73	Analyse des expositions au risque de contrepartie par approche	172		CCR1
7	74	Expositions sur les contreparties centrales	173		CCR8
7	75	Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	174		CCR5
7	76	Opérations soumises aux exigences de fonds propres pour risque de CVA	174		CCR2
7	77	Approche interne – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions et échelle de probabilité de défaut	175		CCR4
7	78	Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par catégorie d'expositions réglementaire et pondération de risque	177		CCR3
7	79	Expositions sur dérivés de crédit	179		CCR6
7	80	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de contrepartie dans le cadre de l'IMM	179	14	CCR7
8	81	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation	187		SEC1
8	82	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	189		SEC2
8	83	Expositions titrisées par l'établissement – Expositions en défaut et ajustements pour risque de crédit spécifique	191		SEC5
8	84	Agences de notation utilisées en titrisation par type de sous-jacents	192		
8	85	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'initiateur ou en tant que sponsor	193		SEC3

8	86	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation et exigences de fonds propres réglementaires associées – établissement agissant en tant qu'investisseur	195		SEC4
9	87	VaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	206		
9	88	SVaR réglementaire (dix jours, 99%) et à un jour, 99%	207		
9	89	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	209		
9	90	Expositions pondérées et exigences de fonds propres au titre du risque de marché par composante de risques	210		
9	91	Exigences de fonds propres et expositions pondérées par type de risque de marché	211		
9	92	Risque de marché dans le cadre de l'approche standard	213		MR1
9	93	Risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	213		MR2-A
9	94	Valeurs de l'approche fondée sur les modèles internes pour les portefeuilles de négociation	214		MR3
9	95	État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les modèles internes	214	16	MR2-B
10	96	Exigences de fonds propres et expositions pondérées pour risque opérationnel	223		OR1
11	97	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	228		
11	98	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	228		
11	99	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille hors négociation	229		IRRBB1
11	100	Sensibilité du ratio <i>Common Equity Tier 1</i> du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	230		
12	101	Actifs grevés et actifs non grevés	235		AE1
12	102	Sûretés reçues	236		AE2
12	103	Sources des charges grevant les actifs	237		AE3
12	104	Réserve de liquidité	238	17	
12	105	Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR)	239	18	LIQ1
12	106	Ratio de financement stable net (NSFR)	241		LIQ2
12	107	Bilan échéancé	243		